PROGRAMME DU RALLYE

A – HORAIRES :

Parution du règlement	lundi 17 août 2015
Ouverture des engagements	lundi 17 août 2015
Parution du carnet d'itinéraire	lundi 31 août 2015
Clôture des engagements	lundi 07 septembre 2015 à minuit
Reconnaissances	samedi 12 et dimanche 13 septembre 2015
Attribution des numéros	vendredi 11 septembre 2015 au siège de l'A.S.A. RESTONICA
Vérifications administratives	vendredi 18 septembre 2015 de 18h00 à 23h00 BAR L'ORIENTE
Vérifications techniques	vendredi 18 septembre 2015 de 18h15 à 23h15 Parking Tuffelli
Heure mise en parc de départ	vendredi 18 septembre 2015 de 18h30 à 23h30
Publication des équipages admis au départ	samedi 19 septembre 2015 à 08h00
Départ de la 1ère étape	samedi 19 septembre 2015 à 10h00 Cours Paoli
Arrivée de la 1ère étape	samedi 19 septembre 2015 à 17h30 Cours Paoli
Publication des résultats provisoires, ordre et heures de départ de la 2ème étape	samedi 19 septembre 2015 à 20h00
Départ de la 2ème étape	dimanche 20 septembre 2015 à 08h30 Cours Paoli
Arrivée de la 2ème étape	dimanche 20 septembre 2015 à 14h02 Cours Paoli
Vérifications finales	dimanche 20 septembre 2015 à 14h30
Publication des résultats provisoires du rallye	dimanche 20 septembre 2015 – 30mn après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix	dimanche 20 septembre 2015 à 17h00

B - PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS :

1ère Réunion vendredi 18 septembre 2015 à 22h00 au P.C. Course "Université de Corti"

2ème Réunion samedi 19 septembre 2015 à 19h00 au P.C. Course "Université de Corti"

3ème Réunion dimanche 20 septembre 2015 à 14h30 au P.C. Course "Université de Corti"

C - TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE :

Du vendredi 18 septembre au dimanche 20 septembre 2015 COURS PAOLI
parc fermé de départ, d'arrivée et parc de regroupement.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

ARTICLE 1P – ORGANISATION :

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA

ORGANISATEUR ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

organise les 18, 19 et 20 septembre 2015 en qualité d'organisateur administratif et technique avec le concours de :

la SQUADRA CURTINESE

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE de la CORSE et du TOUR DE CORSE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSICA
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE DE CORSE

et la participation de la

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

du

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE CORSE

et de la

VILLE DE CORTI

le

28ème RALLYE NATIONAL DE CORTE CENTRE CORSE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A. **n° 217 en date du 10 / 7 / 2015**
Et celui du Comité Régional du Sport Automobile CORSE **n° 3N2015 en date du 17 / 6 / 2015**

Le 28ème Rallye National de CORTE CENTRE CORSE est organisé conformément à la réglementation générale des rallyes et est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence en cours de validité.

COMITÉ DORGANISATION

PRÉSIDENT	Jean CAMPANA
1er VICE PRÉSIDENT DÉLÉGUE	André ANTONETTI
VICE PRÉSIDENT	Pierre Paul MUSCATELLI
VICE PRÉSIDENT	Christian CANADA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	Mme Frédérica CASANOVA
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	Mlle Marie Françoise PENCIOLELLI
TRÉSORIER	François CAMPANA
MEMBRES	Dominique BAGHIONI Eric BALDRIGHI Charles BARAZZOLI Thomas CAMPANA Fernando CAMPOS Antoine CASANOVA Joseph FABIANI Jacques FABIANI Jean Pierre FETTER Baptiste GIACOMONI Antoine LOVERINI Patrick MARIANI Pierre MOREAU Paul RISTORI Pierre SALVARELLI Marc VALLICCIONI Gérard VERDURI
MÉDECIN	Jean Rémy CASAMATTA
PRÉSIDENTS D'HONNEUR	Antoine SINDALI – Maire de CORTI Pierre GHIONGA -Conseiller Départemental de CORTI Joseph CESARI Ange Marie VENTURINI

PALMARÈS

1988	1er MANZAGOL J. Pierre	-	ANGELINI J. Louis	R5 TURBO
1989	1er MANZAGOL J. Pierre	-	ANGELINI J. Louis	R5 TURBO
1990	1er MOREAU Pierre	-	BARON Patrice	PORSCHE 911
1991	1er FIORI Guy	-	BASTELICA Mario	BMW 325 I
1992	1er VALLICCIONI Marc	-	HOCHET Christophe	R5 TURBO
1993	1er PASQUALINI Pierre	-	GOTH Olivier	BMW 325 I
1994	1er LATIL Nicolas	-	POCHON Patrice	FORD ESCORT
1995	1er BENAZZI Pierre	-	BENAZZI Vincent	BMW M3
1996	1er BENAZZI Pierre	-	BENAZZI Vincent	BMW M3
1997	1er MANZAGOL J. Pierre	-	SAVIGNONI Dominique	PEUGEOT 306 KIT CAR
1998	1er MARIANI Francis	-	BRISSART Bruno	SUBARU IMPREZZA
1999	1er MANZAGOL J. Pierre	-	Mlle MONTI Laetitia	PEUGEOT 306 KIT CAR
2000	1er BENAZZI Pierre	-	BENAZZI Vincent	BMW M3
2001	1er TROJANI Pascal	-	VERDURI Olivier	BMW 320
2002	1er MANZAGOL J. Pierre	-	Mlle DE CASTELLI Sabrina	PEUGEOT 306 KIT CAR
2003	1er MANZAGOL J. Marc	-	Mlle ORSUCCI Nathalie	MEGANE KIT CAR
2004	1er MANZAGOL J. Pierre	-	SAVIGNONI Dominique	MEGANE KIT CAR
2005	1er LEANDRI François	-	LUIGGI Gilbert	SUBARU 555
2006	1er MANZAGOL J. Marc	-	DAMIANI Elodie	MEGANE KIT CAR
2007	1er MANZAGOL J. Marc	-	DAMIANI Elodie	MEGANE KIT CAR
2008	1er TROJANI Pascal	-	VERDURI Olivier	PEUGEOT 307 WRC
2009	1er SUCCI Jean François	-	VITRANI Olivier	MEGANE KIT CAR
2010	1er SUCCI Jean François	-	VITRANI Olivier	PEUGEOT 206 S 1600
2011	1er ALBERTINI Jean Tou.	-	GAGLIO Fabrice	PEUGEOT 307 WRC
2012	1er TROJANI Pascal	-	VESPERINI J. Noel	PEUGEOT 307 WRC
2013	1er NANNUCCI Dominique.	-	GOIA Laurent	RENAULT CLIO
2014	1er ALERINI Paul	-	RAFAELLI Yoan	RENAULT CLIO

LISTE DES ADRESSES

ORGANISATION ET SECRÉTARIAT DU RALLYE :

A.S.A. RESTONICA - PARC DES SPORTS QUARTIER CHABRIÈRE RN 200 - 20250 CORTI

ADRESSE POSTALE :

Im. Pascal PAOLI - Av. Président PIERUCCI - 20250 CORTI

TÉLÉPHONE :

04 95 46 27 17 - 04 95 46 25 92

TÉLÉCOPIE :

04 95 46 06 08

ADRESSE E MAIL :

asa.restonica@gmail.com

SITE :

www.asarestonica. com

CLASSEMENTS ENLIVE :

www.asarestonica. Com

PERMANENCE DU RALLYE :

UNIVERSITA DI CORTI - Av. Jean NICOLI 20250 CORTI
Tél. D.C. : 04 95 46 06 08 – Tél Temps : 04 95 46 27 17

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

BAR L'ORIENTE - Av. Jean NICOLI Tél. : 04 95 61 11 77

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES :

PARKING COUVERT TUFFELI - Av. Jean NICOLI

REMISE DES PRIX :

UNIVERSITA DI CORTI - Av. Jean NICOLI CORTI

TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE

Du vendredi 18 au dimanche 20 septembre 2015 : COURS PAOLI,
parc fermé de départ d'arrivée et parc de regroupement.

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportif

M.	Christian LECA	Licence N° 8021

Commissaires Sportifs Membres du Collège

Me	Graziella ARBERI	Licence N° 26127-CSAI
M.	José ANDREANI	Licence N° 8199
M.	Daniel BALDASSARI	Licence N° 5820
M.	Pierre BOI	Licence N° 12623

Directeur de Course

M.	Antoine CASANOVA	Licence N° 4042

Directeurs de Course Adjoints

M.	Laurent FABRE	Licence N° 49196
Mlle.	Marine PONZEVERA	Licence N° 166079

Délégués de la Direction de Course aux Vérifications et à la Publicité

Mlle.	Marine PONZEVERA	Licence N° 166079

Délégués de la Direction de Course aux Épreuves Spéciales

Me	Catherine BAILE	Licence N° 174066

Directeur d'Épreuve Intermédiaire à la Sécurité

M.	Noël BASTIANAGGI	Licence N° 2221

Délégué Organisateur Technique

M.	Robert CIANELLI	Licence N° 15509

Responsable des Commissaires Chargé des Relations avec les Concurrents

M.	Vincent FATTACCIO	Licence N° 8025

Commissaires Chargés des Relations avec les Concurrents

M.	Vincent FATTACCIO	Licence N° 8025
Me	Valentina BOI	Licence N° 215226-CSAI
M.	Mauro NIVOLA	Licence N° 244624-CSAI

Responsable des Commissaires Techniques

M.	Michel RAMU	Licence N° 2669

Commissaires Techniques

M.	Jean Baptiste CASANOVA	Licence N° 4021
Me	Emilie FANTINI	Licence N° 206082
M.	Bertrand FRANCOU	Licence N° 4010
M.	Jean Gérard MUZI	Licence N° 38806

Chronométreurs

Me	Nathalie SICART	Licence N° 20157
M.	Pierre OGIANO	Licence N° 36842

Médecin Chef du Meeting

M. Jean Rémy CASAMATTA

Chargé des Relations avec la Presse

M.	Pierre Paul MUSCATELLI	Licence N° 5320

Secrétaire du Collège

Me	Frédérica CASANOVA	Licence N° 39688

Juge de Fait

M.	François CAMPANA	Licence N° 4061

Responsables des Classements

M. Jean Baptiste ANTONETTI
M. Jean Marc BERNARDINI

Responsables des Parcs

M.	Jacques FABIANI	Licence N° 178706
M.	Joseph FABIANI	Licence N° 178707

Responsables des Commissaires

M.	Christian CANADA	Licence N° 7552
M.	Patrick MARIANI	Licence N° 4060

Responsables Liaisons Technique et Radio

M.	André ANTONETTI	Licence N° 10967
M.	Charles BARAZZOLI	Licence N° 188089

Responsables de l'Affichage

M.	Éric BALDRIGHI	Licence N° 7241
Me	Frédérica CASANOVA	Licence N° 39688

Responsables du Matériel

M.	Baptiste GIACOMONI	Licence N° 5346
M.	Patrick MARIANI	Licence N° 4060

Voiture Tricolore

M.	Christian CANADA	Licence N° 7552

Voitures Info

M.	René MEILLORET	Licence N° 174512

TEAM SUBARU

Voiture Balai

TEAM SUBARU

Responsables de la Remise des Prix

M.	Jean CAMPANA	Licence N° 4045
M.	Dominique BAGHIONI	
M.	François CAMPANA	Licence N° 4061

MODALITÉS GÉNÉRALES

1.2P. ÉLIGIBILITÉ :

LE 28me RALLYE NATIONAL DE CORTÉ CENTRE CORSE inscrit en NPEA compte pour :
LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2016 COEFFICIENT 3
LES CHAMPIONNATS RALLYE DU COMITÉ REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE CORSE
LE CHALLENGE DE L'A.S.A. RESTONICA PILOTES ET COPILOTES

1.3P VÉRIFICATIONS :

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le :

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Vendredi 18 septembre 2015 à CORTI BAR L'ORIENTE Av. Jean NICOLI
de 18h00 à 23h00

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Vendredi 18 septembre 2015 au Parking couvert TUFFELLI Av. Jean NICOLI
de 18h15 à 23h15

Après les vérifications techniques les concurrents auront un temps impartit de **10mn** pour se rendre au parc fermé et y resteront jusqu'au moment du départ de la course. **Tout retard sera considéré comme un retard en secteur de liaison et sera pénalisé de 10 secondes par minute de retard.**

Tout équipage participant au rallye doit présenter sa voiture aux vérifications prévues conformément au programme de l'épreuve à l'heure qui lui sera fixée par **voie de presse, par le site de l'ASA et par affichage au siège de l'A.S.A. à partir du vendredi 11 septembre 2015.**

Le départ sera refusé à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au delà des limites prévues par le règlement particulier de l'épreuve, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des commissaires sportifs.

Les vérifications finales seront effectuées au :

GARAGE RENAULT R.N. 200 CORTI – Taux horaire de la main d'œuvre 60 euros T.T.C.

ARTICLE 2P – ASSURANCES :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les droits d'engagement comprennent la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers.

En cas de dépannage à la fin du rallye, dans une E.S. ou sur le parcours de liaison, les frais de remorquage restent à la charge du concurrent.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES :

3.1P Demande d'Engagement - Inscription

3.1.5P Toute personne qui désire participer au **28ème RALLYE CORTE CENTRE CORSE** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 07 septembre 2015 à minuit**.

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA
ADRESSE POSTALE : ***Im. Pascal Paoli - Av. Président Pierucci***
20250 - CORTI
SIÈGE SOCIAL **: PARC DES SPORTS *QUARTIER* CHABRIÈRE *R.N. 200 CORTI***
Tél. : 04. 95. 46. 27. 17. - 04. 95. 46. 25. 92
Télécopie **: 04. 95. 46. 06. 08.**

Les détails relatifs au copilote peuvent être complétés jusqu'au moment des vérifications administratives.
Le bulletin d'engagement doit être obligatoirement accompagné d'une photo d'identité couleur pour chaque membre de l'équipage.

3.1.10P **Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.**

A la clôture des engagements, la liste des engagés, ainsi que celle des suppléants, seront affichées au siège de l'A.S.A. Restonica Parc des Sports Quartier Chabrière R.N. 200 CORTI.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :

550 euros avec la publicité facultative des organisateurs.

1100 euros sans la publicité des organisateurs.

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, et des photocopies de tous les documents.

3.3P Ordre de départ

3.3.1 - Pour la 1ère étape du rallye le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant le premier.
L'ordre de départ de la 2ème étape sera donné dans l'ordre du classement provisoire, pénalités routières comprises (éventuellement à l'issue de la dernière ES courue). Le collège des commissaires sportifs se réserve le droit de reclasser dans l'ordre de départ les pilotes prioritaires et certains concurrents qu'il pourrait considérer de notoriété.

3.3.2 - L'attribution des numéros se fera le vendredi 11 septembre 2015 au siège de l'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA en respectant l'ordre suivant :

- pilotes prioritaires.
- pilotes désignés performants par l'organisateur.
- tous les autres pilotes en respectant la réglementation des rallyes 2015.

A8W, R5, A7S, GT10, A7K, A8, R4, R3, N4, A6K, R2, A7, F214, N3, GT9, A6, A5K, F213, A5, R1, N2, N2 Série, F212, N1, F211

ARTICLE 4P - VOITURES ET ÉQUIPEMENTS :

4.1P Voitures Autorisées

Groupe	N, FN	Classes 1, **2 de série**, 2, 3, 4,
Groupe	A, FA	Classes 5, 5K, 6, 6K, 7, 7K, 7S, 8, 8W,
Groupe	R	Classes R1, R2, R3, R4, **R5**
Groupe	GT de série	Classes 9, 10
Groupe	F2000	Classes 11, 12, 13, 14,

4.3P Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.6P - IDENTIFICATION DES VOITURES

Conformément aux nouvelles dispositions d'identification des voitures de rallyes (décret n°2012-312 du 5 mars 2012 qui modifie l'article R.411-29 du code de la route et arrêtés du 14 mars 2012 et du 28 mars 2012), l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210mm x 140mm), l'une située à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière.
Le numéro d'identification sera celui attribué par l'organisateur en tant que numéro de course.
Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévus pour le rallye.
Cette identification concerne également la voiture 0 si elle est en configuration course.
Position du numéro d'identification à l'avant de la voiture : située dans l'angle supérieur droit du pare-brise.
Position du numéro d'identification à l'arrière de la voiture : située à l'emplacement de la plaque d'immatriculation arrière.
Couleur : traits noirs sur fond blanc.
Pour tous les rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520mm X 110mm) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.
A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520mm X 110mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.
L'absence de cette plaque entrainera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

4.6.2. Un logo noir sur fond blanc SECURITE de (520mm X 110mm) devra figurer sur la partie inférieure des vitres arrières latérales des voitures 000, 00, et 0.

ARTICLE 5P – PUBLICITÉ :

PUBLICITÉ OBLIGATOIRE : NUMÉROS DE PORTIÈRES :

PUBLICITÉ OPTIONNELLE : BANDEAUX PARE-BRISE A DROITE :

PUBLICITÉ OPTIONNELLE : BANDEAUX PARE-BRISE A GAUCHE :

LE DÉPART SERA REFUSÉ À TOUTE VOITURE NON CONFORME

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES :

6.1p. Description

Le 28ème RALLYE NATIONAL DE CORTÉ CENTRE CORSE représente un parcours total de **406,620 km** comportant **6 épreuves Spéciales**, d'un kilométrage total de **140,340 km.**

Il est divisé en 2 Étapes, 6 Sections et 19 Secteurs de liaison.

La première étape divisée en 3 sections, comporte 1 épreuve spéciale à parcourir 3 fois et déterminera l'ordre de départ de la deuxième étape.

La deuxième étape divisée en 3 sections, comporte 1 épreuve spéciale à parcourir 3 fois.

samedi 19 septembre 2015

Parcours de Liaison		= 175,870 km
E.S. N° 1 - 2 et 3 PONTE LECCIA / POGGIO GAVIGNANU 21,780 km X 3	=	65,340 km
Total 1ère Étape		= 241,210 km

dimanche 20 septembre 2015

Parcours de Liaison	=	97,360 km
E.S. N° 4 – 5 et 6 RD14 ROUTE D'ERBAGHJOLU / PONT D'ALTIANI 25,000km X 3	=	75,000 km
Total 2ème Étape	=	172,360 km

L'itinéraire figure dans l'annexe "itinéraire"

Le découpage de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, parcs de regroupement, etc. sont repris dans le Carnet d'Itinéraire.

L'HEURE OFFICIELLE du rallye est celle de l'horloge parlante, téléphone 36.99, aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 mn.

6.2P Reconnaissances

Les reconnaissances seront autorisées **les samedi 12 et dimanche 13 septembre** pour tous les concurrents. **trois passages maximums.** Des contrôles seront effectués par l'organisateur, et les sanctions seront appliquées suivant les barèmes de la réglementation F.F.S.A.

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.

ARTICLE 7P - DÉROULEMENT DU RALLYE :

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

- Les signes distinctifs des commissaires de route et du chef de poste sont :

- **Directeur d'épreuve :** gilet rouge marqué "directeur d'épreuve"
- **Chef de poste :** chasuble orange marquée "chef de poste"
- **Commissaire :** chasuble jaune marquée "commissaire"
- **Commissaire radio :** chasuble jaune avec rond bleu et éclaire noir
- **Chronométreur :** chasuble verte marquée "chronométreur"
- **Relation avec les concurrents :** gilet rouge et photo dans les parcs.

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 8P - RÉCLAMATIONS – APPELS :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P – CLASSEMENTS :

Les classements seront affichés le dimanche 20 septembre 2015 au parc fermé d'arrivée COURS PAOLI, une demie heure après l'arrivée du dernier concurrent.

Il sera établi :

* un classement général, tous groupes et classes confondus,
* un classement pour chacun des groupes suivants:
  - voitures de production (groupe N et FN confondu)
  - voitures de tourisme (groupe A et FA confondu)
  - groupe GT de série
  - groupe R
  - groupe F2000
* un classement pour chacune des classes prévues à l'article 4,
* un classement féminin tiré du classement général.

ARTICLE 10P - PRIX ET COUPES :

- COUPES

- aux 5 premiers du classement général

Trophée Henry VENTURINI, Louis ORSINI, Pierre CAMPANA, Raymond LEONETTI au vainqueur du groupe ''N''

Trophée Antoine AGUZZI, Antoine ANTONINI au vainqueur du groupe ''F2000'' au premier de chaque groupe

- au premier de chaque classe
- au premier équipage féminin
- 1 commissaire par A.S.A.
- Trophée des commissaires (au plus méritant de l'épreuve)

tous les concurrents classés seront récompensés.

La remise des prix aura lieu le **dimanche 20 septembre 2015 à 17h00 à :**

L'UNIVERSITA DI CORTI Avenue Jean Nicoli

Dans la mesure où la remise des prix a lieu le jour même de l'arrivée du RALLYE, les pilotes qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leurs prix.

PLAN DE SÉCURITÉ

P.C. COURSE : UNIVERSITA DI CORTI :

1 DIRECTEUR DE COURSE
1 MÉDECIN CHEF
1 RESPONSABLE SERVICE INCENDIE
1 RESPONSABLE U.S.C.5 CORTE
1 AMBULANCE PRIVEE

DÉPARTS ÉPREUVES SPÉCIALES :

1 V.S.A.B. (avec matériel de désincarcération)
1 VÉHICULE INCENDIE
1 DÉPANNEUSE
1 MÉDECIN

POSTES INTERMÉDIAIRES PRINCIPAUX DE SÉCURITÉ :

1 - 2 et 3 à MOROSAGLIA carrefour RD71 / RD15 (devant le Bar)
4 - 5 et 6 à FOCCICCIA
1 ADJOINT DIRECTEUR DE COURSE
2 COMMISSAIRES SÉCURITÉ
1 V.S.A.B.
1 MÉDECIN
1 DÉPANNEUSE

9 POSTES DE 2 COMMISAIRES SÉCURITÉ CONCURRENTS (CSC) :

2 CSC. (équipés de radios, d'extincteurs, drapeaux, produit absorbant)

12 POSTES INTERMÉDIAIRES DE SÉCURITÉ U.S.C 5.CORTE

5 POSTES DE COMMISSAIRES SÉCURITÉ PUBLIC (CSP) (1 POSTE PAR ZONE PUBLIC)

TOUT LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ EST RELIÉ AU P.C. COURSE PAR RÉSEAU DE RADIOS V.H.F

H - 75 passage du véhicule tricolore.

H - 60 passage des autorités et du délégué organisateur technique.

H - 55 passage voiture information

H - 30 passage du véhicule info équipé de sonorisation permettant une information des spectateurs.

H - 25 passage 1er véhicule sécurité (triple zéro sur les portières)

H - 20 passage 2^{è} véhicule sécurité (double zéro sur les portières)

H - 10 passage 3^{è} véhicule sécurité (zéro sur les portières).

Après le dernier concurrent voiture à damier.

INFORMATION :

Une information principalement à l'attention du public et des riverains, avant et pendant l'épreuve sera effectuée par différents moyens en plus du site internet de l'Association (asarestonica.com) :

- Presse écrite et parlée

- Affichage – Distribution par la voiture info de dépliants sécurité.

ITINERAIRE

1ÈRE ETAPE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

Contrôles	Localités Itinéraires	Km secteurs	Temps Imparti	1ère voiture
CH 0	CORTI Cours Paoli sortie parc fermé			10h00
CH 0A	CHABRIERE entrée parc assistance	2,770	00h06	10h06
CH 0B	CHABRIERE sortie parc assistance		00h15	10h21
CH 1	PONTE A LECCIA (D71)	23,400	00h30	10h51
DEP. ES 1	130m après CH		00h03	10h54
CH 1A	CORTI Cours Paoli entrée parc de regroupement	52,010	01h00	11h54
CH 1B	CORTI Cours Paoli sortie parc de regroupement		00h30	12h24
CH 1C	CHABRIERE entrée parc assistance	2,770	00h06	12h30
CH 1D	CHABRIERE sortie parc assistance		00h20	12h50
CH 2	PONTE A LECCIA (D71)	23,400	00h30	13h20
DEP. ES 2	130m après CH		00h03	13h23
CH 2A	CORTI Cours Paoli entrée parc de regroupement	52,010	01h00	14h23
CH 2B	CORTI Cours Paoli sortie parc de regroupement		00h30	14h53
CH 2C	CHABRIERE entrée parc assistance	2,770	00h06	14h59
CH 2D	CHABRIERE sortie parc assistance		00h20	15h19
CH 3	PONTE A LECCIA (D71)	23,400	00h30	15h49
DEP. ES 3	130m après CH		00h03	15h52
CH 3A	CHABRIERE entrée parc assistance	54,330	01h00	16h52
CH 3B	CHABRIERE sortie parc assistance		00h30	17h22
CH 3C	CORTI Cours Paoli entrée parc fermé	4,350	00h08	17h30

2ÈME ETAPE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015

Contrôles	Localités Itinéraires	Km secteurs	Temps Imparti	1ère voiture
CH 3D	CORTI Cours Paoli sortie parc fermé			08h30
CH 3E	CHABRIERE entrée parc assistance	2,770	00h06	08h36
CH 3F	CHABRIERE sortie parc assistance		00h10	08h46
CH 4	RD 14 route d'ERBAGHJOLU (erbajolo)	9,900	00h15	09h01
DEP. ES 4	Grand terre plein à droite 200m après CH		00h03	09h04
CH 4A	CORTI Cours Paoli entrée parc de regroupement	44,950	00h50	09h54
CH 4B	CORTI Cours Paoli sortie parc de regroupement		00h30	10h24
CH 4C	CHABRIERE entrée parc assistance	2,770	00h06	10h30
CH 4D	CHABRIERE sortie parc assistance		00h20	10h50
CH 5	RD 14 route d'ERBAGHJOLU (erbajolo)	9,900	00h15	11h05
DEP. ES 5	Grand terre plein à droite 200m après CH		0h03	11h08
CH 5A	CORTI Cours Paoli entrée parc de regroupement	44,950	00h50	11h58
CH 5B	CORTI Cours Paoli sortie parc de regroupement		00h30	12h28
CH 5C	CHABRIERE entrée parc assistance	2,770	00h06	12h34
CH 5D	CHABRIERE sortie parc assistance		00h20	12h54
CH 6	RD 14 route d'ERBAGHJOLU (erbajolo)	9,900	00h15	13h09
DEP. ES 6	Grand terre plein à droite 200m après CH		00h03	13h12
CH 6A	CORTI Cours Paoli entrée parc fermé	44,950	00h50	14h02